

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 194-2016
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.896

Déposée le: 13.09.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Trüssel (Trimstein, pvl) (porte-parole)
Feller (Münsingen, PBD)
Wenger (Spiez, PEV)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 24.11.2016

N° d'ACE: du
Direction: Direction des finances
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



PIMF 2019-2021: réexamen des tâches publiques

Le Conseil-exécutif est chargé de montrer quelles tâches publiques pourraient être supprimées ou déléguées à des prestataires privés, toutes Directions confondues. Pour chaque tâche à supprimer ou à déléguer, il indiquera les motifs et l'impact financier. L'objectif minimal est de parvenir à un solde de financement équilibré, les motions déjà adoptées par le Grand Conseil devant être prises en compte.

Développement :

Les chiffres du plan intégré mission-financement indiquent un solde de financement négatif pour les exercices 2018 à 2020 (- 103 à -153 mio CHF).

L'EOS, le dernier plan de rigueur en date, était nettement axé sur les économies. L'analyse que nous réclamons devra montrer quelles tâches ne sont pas nécessairement des tâches publiques aux yeux du Conseil-exécutif. La directrice des finances a dit à plusieurs reprises pendant les sessions que l'administration est désormais à court d'idées pour économiser et qu'il faut bien désormais parler de suppressions de tâches.

Motivation de l'urgence : La liste permettra de mener un débat objectif lors de la session de novembre, dans le cadre du traitement du budget et du plan intégré mission-financement.